

CHARTE EDITORIALE – Revue Etudes Canadiennes

Soumission

Les articles soumis doivent être expédiés par courrier électronique à :

Francoise.le-jeune@univ-nantes.fr

Et copie à :

revueEtudesCanadiennes@gmail.com

- L'article ne devra dépasser **8000 mots, notes et bibliographie comprises** (version .doc ou .docx)
- L'auteur fera figurer 2 courts résumés (100 mots chacun maximum) **en anglais et en français**, ainsi que son affiliation sous le titre de l'article.
- L'auteur fournira une liste de **keywords / mot clé (5 maximum)**.
- Le texte sera rédigé en **police 12 Times New Roman, interligne double**
- **Simplifiez le formatage du document** (pas de retrait paragraphe, pas d'indentation sauf pour mettre vos citations en relief = retrait 1 cm)
- Faire figurer les **titres des parties si nécessaires sans alourdir** la présentation générale de l'article. (niveau I et niveau I-1) uniquement)
- Les **illustrations** (tableaux ou photographies) seront **placées dans le texte et jointes séparément** sur un fichier norme .jpeg.

Citations et références bibliographiques

Citations :

- Elles seront placées entre guillemets « -- » et incluses dans le corps du texte lorsqu'elles comportent 2 lignes ou moins.

- Elles seront sans guillemets et détachées du texte précédent lorsqu'elles font plus de 2 lignes. (Les coupures éventuelles dans les citations seront signalées par [...])

Lorsqu'elles sont écrites dans une autre langue que le français ou l'anglais, les citations doivent être traduites dans l'une de ces deux langues.

Abréviations et sigles

Les acronymes doivent être explicités, même ceux qui paraissent les plus usuels. De même, pour les abréviations spécifiques.

Références :

Les références des citations ou les **références bibliographiques liées au texte** (ex : mention d'un auteur et de sa théorie) figureront à la suite de cette référence, **entre parenthèses** et ne comporteront **que le nom de l'auteur, l'année de publication suivie de 2 points et de la pagination**.

Ex. : (**LÉON 1998 :25-26**). Si l'auteur en question a plusieurs références pour la même année dans votre bibliographie, faites suivre l'année de a, b, etc. Par exemple (**LÉON 1998b : 25-26**).

Les **autres références non-bibliographiques** (Ex : sources parlementaires, sources en lignes avec référence <http://...>) peuvent apparaître en notes de bas de pages sans ajout de commentaires.

Tableaux, figures, photos, illustrations diverses

Ils doivent être en noir et blanc, insérés dans l'article (mais également enregistrés séparément en .JPEG) et avoir impérativement une résolution qui permette une excellente qualité d'impression.

Ils doivent être au format de la revue (11,5 X 16,5 cm). S'ils excèdent une hauteur de 4 cm, il pourra être demandé à l'auteur d'adapter son texte à la mise en page.

Les illustrations, figures et photographies doivent être clairement référencées et l'auteur doit avoir obtenu l'autorisation de les utiliser, de leur auteur, si le copyright s'applique.

Notes de pages

Les auteurs limiteront leur usage des notes de bas de page aux informations strictement nécessaires.

Les appels de notes suivent immédiatement le mot (ils se placent **avant les ponctuations**, quelles qu'elles soient).

Aucune référence bibliographique ne doit figurer en note, il faut privilégier le système de référencement dans le texte (LÉON 1998b : 25-26).

Rappel : Les **autres références non-bibliographiques** (Ex : sources parlementaires, sources en lignes avec référence <http://...>) peuvent apparaître en notes de bas de pages sans ajout de commentaires.

Ex : ⁵ : *BDLQ* (Base de données lexicographiques), Secrétariat aux langues officielles, Gouvernement du Québec, <http://www.spl.gouv.qc.ca/index.html>

Les notes seront **exclusivement placées en bas de page**.

Typographie

Elle doit être conforme aux normes françaises. En particulier :

Les points d'interrogation et d'exclamation, les points-virgules et deux points, seront précédés d'un espace insécable.

Les guillemets français sont de rigueur dans les textes en français : « ... » Le texte entre guillemets doit être précédé et suivi d'un espace insécable. Le point éventuellement placé en fin de citation doit être placé après les guillemets.

Exemples : « [...] fin de la citation ». ou « [...] fin de la citation » (LEON 1998 : 25-26).

L'utilisation des guillemets anglais "... " est de rigueur à l'intérieur d'une citation.

Les majuscules seront accentuées. (Attention à l'abus de majuscules).

Bibliographie (à la fin de l'article)

Elle doit être conforme aux principes qui sont appliqués dans les exemples ci-dessous.

La virgule seule est utilisée pour séparer les différents éléments.

Les noms d'auteurs doivent être en capitales et suivis du prénom complet. La pagination des articles est impérative. (Les références sont déjà explicitées en partie dans le corps du texte normalement .)

Les références éventuelles aux sites Internet seront placées en notes de bas de page.

Essayez de **limiter la bibliographie à 15-20 entrées maximum**.

Exemple de bibliographie

ADAM, Jean-Michel (1990), *Éléments de linguistique textuelle*, Liège, Mardaga.

ARRIVÉ, Michel, GADET, Françoise et GALMICHE, Michel (1990), *La grammaire du français d'aujourd'hui*, Paris, Hachette.

ASHBY, William J. (1988), « Français du Canada/français de France : divergence et convergence », *The French Review* 61, pp. 693-702.

BEAULIEU, Louise (1995), *The Social Function of Linguistic Variation: a Sociolinguistic Study in Four Rural Communities of the Northeastern Coast of New Brunswick*, Thèse de doctorat, University of South Carolina.

BENIAK, Édouard. et MOUGEON, Raymond (1989), « Recherches sociolinguistiques sur la variabilité en français ontarien », in R. Mougeon et É. Beniak (éds.), *Le français canadien parlé hors Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 69-103.

BONIER, Marie-Louise (1920), *Début de la colonie franco-américaine de Woonsocket, Rhode Island*, Framingham, Mass, Lakeview Press [Reprint 1981, Manchester, NH, Les Éditions du 45e parallèle nord].

BRUNOT, Ferdinand et BRUNEAU, Charles (1949), *Précis de grammaire historique de la langue française*, 3e éd., Paris, Masson.